

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit Octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 11 Octobre 2021, s'est réuni à huis clos au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Présents : 9 Votants : 11

Présents : Didier THIEBAUT – Maire
Jean-Philippe LOUIS-THIVET - Véronique JOLLY, Adjoint
Roger PHILBERT – Anne PETITEAUX - Benjamin COUTURIER –
Alizée VANUXEEM - Delphine DEGOUT - Jean-François PEPIN

Absents excusés : Michel BERGER pouvoir à Véronique JOLLY
Clément ROBERT pouvoir à Didier THIEBAUT

Madame Anne PETITEAUX a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

I. TRAVAUX EN COURS :

- Calvaire :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame OIRY l'informant qu'elle a bien reçu les échantillons, mais au vu de son état de santé, elle ne pourra intervenir qu'en Juillet 2022. Un courrier de rappel lui sera fait courant printemps prochain.

- Eglise :

Monsieur le Maire a pris contact avec la DRAC afin de connaître l'avancement du dossier de subventions pour les travaux de la 3^e tranche. Considérant que peu de fonds seront disponibles pour 2022, la DRAC prendra peut-être en considération le retable et nous invite à se retourner auprès du Fonds de Dotation pour les travaux en attendant l'attribution de subventions. De ce fait, le Conseil Municipal décide de reporter l'appel d'offres jusqu'à réponse officielle de la DRAC.

Monsieur le Maire consultera le Fonds de Dotation concernant la facture d'honoraires du Cabinet Juvenelle. Une visite avec la DRAC est prévue avant la fin de l'année pour constater l'état des retable et rédiger un cahier des charges.

- Enfouissement :

Monsieur le Maire informe les Membres présents que les travaux concernant une partie de la Grande Rue, entre l'entrée du village côté Celles sur Ource et la rue du puits Mauger sont programmées début 2022 et que la validation et un devis pour l'éclairage doit nous parvenir prochainement.

- **Terrain multisports :**

La préparation du terrain est terminée, la livraison du Multisports devrait avoir lieu prochainement. Une partie des jeux a été reçue, ils seront installés au printemps 2022.

- **Voirie :** L'entretien de voirie rurale a été effectué par l'Entreprise DOSSOT, principalement sur les chemins de Chachigne et des Ormes. Les Rues Rue des Crais – des Jardins – de l'Artaut ont été goudronnées.

Il reste quelques interventions ponctuelles à réaliser sur divers chemins, toutefois la pelle n'est pas disponible actuellement. Un chiffrage Dossot pour plusieurs passages à gué béton a été demandé et sera vu en Commission.

- **Rue Commelle Marie :**

M. le Maire présente aux Membres présents une étude de faisabilité concernant la réfection de la Rue Comelle Marie – Croix Malot et intersection avec la RD 104 à Landreville avec chiffrage fait par le Bureau d'Etude BRUGGER-VIARDOT 42 Bis rue de la Paix 10000 TROYES, dont le montant estimatif s'élève à 117000 € H.T. – 140.400 € TTC + Honoraires de maîtrise d'œuvre 8 100 € H.T. – 9720 € TTC.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, et représentés

DECIDE pour le programme de travaux la réfection de la Rue Comelle Marie – Croix Malot et intersection avec la RD 104 à Landreville de confier la maîtrise d'œuvre au Bureau d'Etudes BRUGGER-VIARDOT 42 Bis rue de la Paix 10000 TROYES, pour un montant de 8 100 € H.T. – 9 720 € TTC.

DIT que les crédits pour la réalisation de ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2022.

AUTORISE M. le Maire à signer tous dossiers et toutes autres pièces relatifs à ce dossier.

- **Rénovation Mairie :**

Monsieur le Maire informe les Membres Présents que la Région Grand Est a accordé une subvention de 20000€ au titre du dispositif « Relance rurale : soutien aux travaux d'amélioration du bâti ouvert au public (hors VRD) des communes de moins de 500 habitants » pour les travaux de rénovation de la Mairie.

Rendez-vous le mercredi 20 Octobre prochain avec Jean-Luc GALLEY pour les portes de la Mairie.

- **Chapelle Sainte-Béline :**

Un inventaire et un règlement d'utilisation de la Chapelle Sainte Béline a été mis en place par la Commission Bâtiments et accepté par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de l'Association Landrivilla, représenté par Michel COLLON, qui se propose de faire visiter la Chapelle : accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

La corde du chemin a été réalisée en collaboration avec l'Outil en Main de Bar-sur-Seine. Une subvention exceptionnelle de 100 € en dédommagement des fournitures.

Un diaporama est en préparation.

- **Bâtiments communaux :**

La visite aura lieu le samedi 23 Octobre 2021 à 9 h.

Nettoyage du grenier de la Mairie au Printemps 2022.

Défibrillateur : Formation personnel – les dates seront définies avec les Pompiers et une invitation sera envoyée au Conseil Municipal.

- **Fibre :**

Un technicien a été reçu en mairie pour la présentation du programme fibre.

III. PARCELLES COMMUNALES :

- **Parcelle AB 0325 :**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Olivier ROBERT souhaitant acquérir, afin d'avoir un accès direct à sa propriété, la parcelle AB 0325 qui est en prolongement de son terrain, avec prise en charge de tous les frais se rapportant à cette acquisition (géomètres, notaire, etc...).

Considérant que Monsieur L'HOTE Laurent possède un droit de passage sur cette parcelle et qu'il est intéressé pour en devenir propriétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 pour et 2 abstentions

- **ACCEPTÉ de vendre à Messieurs ROBERT Olivier et L'HOTE Laurent** , la parcelle AB 0325 d'une superficie de 205 m² au prix de 16 € le m² + ensemble des frais liés à cette vente (géomètres, frais actes notariés...) à la charge de l'acquéreur,

CHARGE la SCP Géomètres Experts PRIVE – PIECHOWSKI de procéder au bornage

CHARGE Maître DE VREESE, Notaire à Essoyes d'établir les actes correspondants

DIT que tous les frais afférents à cette vente seront supportés en totalité par les acquéreurs

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

- **Parcelle ZL 38 – superficie 49 a 54 :**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Bruno FAVIER l'informant qu'il souhaite arrêter le bail sur la parcelle ZL 38 – Lieudit « La Dioche » -surface 49 a 54 ca. et que celui-ci soit repris par Elodie VIREY à qui il a rétrocédé ses droits de plantations .

Le Conseil Municipal, par 10 voix et 1 Abstention

-DECIDE que Monsieur FAVIER Bruno rencontre la Commission des Baux afin de voir les possibilités.

- **Parcelle ZC 304 – La Cote du Suchot :**

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de la Société HIVORY, opérateur de téléphonie mobile SFR dont la Commune par convention du foncier à disposition et en échange l'opérateur apportait un service en venant s'installer pour assurer une couverture réseau du secteur - Parcelle ZC 304 – La Cote du Suchot .

La convention en vigueur arrivant bientôt à échéance, la Société HIVORY souhaite renouveler uniquement la durée d'occupation avant son passage en tacite reconduction par un avenant.

Jean-Philippe LOUIS-THIVET prendra contact avec la Société HIVORY pour définir les conditions financières.

VI. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

Véronique JOLLY informe les Membres présents :

- **CAS :** réunion du 29 Septembre 2021

○ Repas des Aînés : prévision Mars/Avril 2022

○ Distribution de muguet non renouvelée

○ Un moment de convivialité (Instant sucré-salé) sera proposé aux Aînés le Vendredi 10 Décembre prochain à la Maison des Associations. Les colis de Noël seront remis à l'issue ou distribués le lendemain à partir de 10 heures aux personnes non présentes. Une invitation sera remise en mains propres à tous les récipiendaires.

- Colis des Aînés : ils seront composés de produits du terroir et les chocolats seront pris au Vival.

- Secours en argent :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, et représentés :

DECIDE d'allouer pour l'année 2021 une aide en argent de 200 € (deux cents euros) à chacune des personnes suivantes :

- Mme THAUREAU Paulette
- Mme LEMOINE Marie-Claire

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant cette décision.

- Fleurissement : Réunion du 14 Octobre 2021
 - Nettoyage et taille des massifs
 - Plantation des bulbes en stock
 - Rendez-vous le 19 octobre prochain pour la continuité du travail déjà effectué.
 - Bilan de la floraison printemps-été
 - Plantation des rosiers prévue en Novembre
- Commission des Fêtes : Réunion du 19 Octobre 2021
 - Préparatifs décorations Fêtes de fin d'année
- Cérémonie du 11 Novembre :
 - 11 h : Cérémonie
 - Vin d'honneur au Café du Commerce
- **COMMISSION BATIMENTS** :
 - Maison des Associations :
 - Une réunion prévue le 16 Novembre prochain à 17 h concernant l'accessibilité et la sécurité sera reportée.
 - Toit de la MDA donnant sur Rue de la Vieille Halle : très mauvais état.
 - Location Maison des Associations : le contrat sera réactualisé.
 - Entreprise MATHIEU : demande devis cadenas porte cave MDA – anneau du puits à retirer – cadenas Sainte Béline.

- V. INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des affaires suivantes :

- Assemblée Générale de l'ADMR d'Essoyes :
- Remerciements de l'ASPB pour la subvention 2021.
- Visite de l'assistante sociale de l'ADMR de Bar-sur-Seine pour la mise en place d'un accueil de jour pour des personnes. Une subvention sera votée au BP 2022 et une information sera diffusée dans le prochain Landreville Infos.
- demande de Madame KUBLER concernant la peinture d'interdiction de stationnement à refaire sur le trottoir devant sa propriété.
- Requête de la Société SUEZ concernant une gêne Rue de la Poste : Monsieur le Maire a contacté le propriétaire afin qu'il élague les arbres gênant le ramassage des ordures ménagères. Rien n'ayant été fait, les travaux ont été réalisés par les employés communaux et seront facturés 100 € au propriétaire.
- demande d'attribution d'un emplacement sur le parking Aristide Estienne pour le mardi 26 Octobre 2021 de Madame Sonia BLANCHET – Manager TUPPERWARE – pour présentation de la marque : avis favorable.
- Dossier DUFRESNE : contact a été pris avec le Notaire et France Domaines. Monsieur le Maire se déplacera directement chez le Notaire afin de connaître l'avancement de ce dossier.
- Vigilance : tentative de cambriolages.
- Nomination d'un référent « repérage ambroisie » - Véronique JOLLY va demander à Michel BERGER.
- Info « tranquillité vacances » publiée par la Gendarmerie.
- Visite ERP demandée pour le futur musée.
- Gym Séniors arrêtée le mercredi après-midi
- Balayage des rues : petite balayeuse réparée .
- Démission d'un Sapeur-Pompier du CPI de Landreville.

Tour de table :

Roger PHILBERT : tampons Rue de la Poste et Grande Rue

Anne PETITEAUX : arbre mort

Benjamin COUTURIER : Passage balayeuse Rue Notre Dame mal fait.

Alisée VANUXEEM : Gestion des déchets

Didier THIEBAUT :

- Véhicule rouge sur parking Aristide Estienne
- prochaine réunion de conseil prévue en Novembre .

Séance levée à 21 h 00.